

PLANTES À PARFUM ET AROMATIQUES

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n° 3
5 avril 2018

Stade phénologique des lavandes et lavandins : redémarrage en zones précoces
Stade phénologique des sauges sclarées : apparition de nouvelles feuilles

EN BREF

Cécidomyie : Ralentissement du vol de cécidomyie.
***Arima marginata* :** Début de captures de larves sur plantes à parfum
Surveillez les parcelles atteintes l'an dernier !

Cécidomyie de la lavande et du lavandin

Présentation du ravageur

Voir BSV n° 1 et 2

Symptômes

Les **asticots**, **visibles sous l'écorce**, piquent la base des rameaux des plants, au niveau du collet. Les tissus se nécrosent alors sous l'effet des ponctions de sève répétées (**aspect noir**). Les asticots provoquent le **dessèchement total d'un rameau** de la plante.

Outils d'aide à la décision

Un **réseau de piégeage** a été mis en place afin de déterminer la date d'émergence des adultes.

METHODE : Installation de pièges sur des plants symptomatiques permettant de capturer les adultes à leur sortie de terre. Ces pièges sont constitués de fûts opaques percés de deux tubes de plexiglas. Les adultes émergents sont attirés par la lumière et piégés dans les tubes. 2 relevés sont effectués par semaine. Notons que la couleur sombre des pièges augmente la température de ce micro-environnement et tend à accélérer la sortie des adultes.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
accueil@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

Marie FONTAINE
CRIEPPAM
Les Quintrands - Route de Volx
04100 - MANOSQUE
marie.fontaine@crieppam.fr
04 92 87 70 52

Les données sont actuellement collectées à partir de **23 parcelles**, par différentes structures techniques, couvrant ainsi **l'ensemble de la zone de production** (04, 84 et 26) : CRIEPPAM (3 sites), ITEIPMAI (1 site), CA 04 (1 site), CA 84 (3 sites), CA 26 (1 site), SCAN Vignolis (3 sites), Valsoleil (2 sites), Naturapro (1 site), SCA3P (6 sites) et 2 autocontrôles par des producteurs.

Etat des observations / analyse de risque



Risque moyen

A ce jour, des cécidomyies ont été capturées dans 20 des parcelles suivies.

Zone de production	Site de piégeage	altitude (m)	Effectif TOTAL	Décembre				Janvier				Février				Mars				Avril			
				S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
Plateau de Valensole	Valensole	570	17							1	2	0	2	1	1	2	3	1	3	1			
	Valensole-Puimoisson	710	35								4	1					2	18	6	4			
	Riez		10								2	6	1	1									
	Riez 2																			2			
	St Jurs	760	35									9	3	4		3	3		8	3	2		
Montagnac	640	52									29	17					2	2	2				
Contreforts de Lure	St Etienne les Orgues	652	24								1	2	1	5	9	4	2						
	La Rochegiron		6									1	3		2								
	Simiane la Rotonde	620	40											1		10	2	27					
	Banon	700	0																				
Plateau d'Albion	Redortiers	950	40									3	1		3	13	5	13	2				
	Sault 1	750	1								1												
	Sault 2	700	148									1	1		9	45	20	56		9	7		
Vallée du Rhône	Espeluche	157	62													1		1	2	51	2	5	
	Visan	200	0																				
	Saint Restitut	150	8									1	7										
Vallée de la Drôme	Aouste sur Sye	200	0																				
Diois	Die	395	22											3		1	9	8	1				
	Chamaloc	550	33												10	4	15	1	3				
Nyonsais	Mirabel aux Baronnie	250	7									3	2	2									
Baronnies	Besignan	550	13											1		5	4		3				
	Le Poët Sigillat	487	13											2	1	3		4	3				
	Mévouillon	900	3															1	2				

3 présence de cécidomyie (indication du nombre de captures / 2 pièges)
absence de cécidomyie lors du relevé
pas de piégeage

Mesures prophylactiques

- Arracher des parcelles très contaminées.
- Eviter les blessures de plantes lors des binages (exemple : usage cadre passe-culture)

La Chenille noire : Arima marginata

Présentation du ravageur et des symptômes

Arima marginata est un coléoptère. Le stade larvaire est le plus nuisible. Les larves noires attaquent un très grand nombre de labiées et quelques composées. En migrant, elles mangent toutes les parties aériennes les plus appétentes. Elles peuvent parcourir jusqu'à 40 mètres par jour à la recherche de nourriture.

Au stade adulte, *Arima marginata* est noir bleuté brillant, bien reconnaissable à ses bandes oranges de part et d'autre de son corps. Il mesure 1 à 1,5 cm et vit environ 2 mois, de mai à juin.



Photo 1. Larve d'*Arima marginata*



Dégâts de larves d'*Arima marginata*

Outils d'aide à la décision

Les larves s'observent préférentiellement par temps ensoleillé. Par temps couvert, elles se nichent sous les feuilles.

Etat des observations / analyse de risque



Risque élevé

Après quelques foyers observés sur plantes aromatiques, **des larves d'*Arima marginata* arrivent sur les cultures de lavande et lavandin :**

- Foyer dans une parcelle de lavandin à Manosque, sur la station du Crieppam, depuis le 4 avril (stade larvaire 1).
- Foyer sur sauge sclarée à La Rochegiron (stade larvaire 1).
- Foyer sur thym à Manosque sur la station du Crieppam depuis le 22 mars.
- Foyer dans une parcelle de thym dans le Vaucluse depuis le 21 mars.
- Foyer dans une parcelle de thym sur la station expérimentale de l'ITEIPMAI à La Vesc depuis le 19 mars.

Les cultures de lavande et lavandin ne sont en général attaquées qu'après le redémarrage effectif de la végétation. En cas de présence de larves d'*Arima marginata* (Figure 1), la nuisibilité peut être forte très rapidement. Le risque augmente en cas d'antécédents d'attaques.

Les **températures élevées** de ces derniers jours devraient contribuer à **une progression de l'émergence** de ce ravageur sur les parcelles sensibles. Il faut **continuer à renforcer les observations sur lavande, lavandin, mais également sauge sclarée.**

Seuil de risque

- Cultures plantées en ligne (ex : lavandes, thym, etc...) : **3 larves / plante**
- Cultures semées à faible écartement (ex : sauge sclarée) : **3 larves / m²**

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

CRIEPPAM, ITEIPMAI, CA 84, CA 26, CA 04, SCAN Vignolis, Valsoleil, Naturapro et SCA3P.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

CRIEPPAM, ITEIPMAI, CA 84, CA 26, CA 04 et SCA3P.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire. Elle ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.